

RENTRÉE SCOLAIRE

Les plans exceptionnels de reprise des cours

P3

VENTE EN GROS DANS LES WILAYAS FRONTALIÈRES

Dégel du retrait des registres de commerce

P2

JOURNALISME PROFESSIONNEL

LES MEMBRES DU JURY DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INSTALLÉS

P24

L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

La peine de mort remise au goût du jour

P3



En Vrac

La preuve par 9

Par Madjid Khelassi

Le gouvernement a décidé de fixer la note (minimale) d'admission au baccalauréat à 9/20 de moyenne. La preuve par 9 suffit !

C'est le ministre de l'Éducation nationale qui en a fait l'annonce. Il explique que cette décision est justifiée par les circonstances particulières de la session 2020 du baccalauréat, notamment les conditions sanitaires exceptionnelles liées à la pandémie du Covid 19.

Et vlan ! Le tollé est général... et la stupéfaction aussi.

Le SG du syndicat des travailleurs de l'éducation estime que cette décision est une mascarade au sens propre du terme. C'est une honte vis-à-vis des systèmes éducatifs étrangers, dit Bachir Hakem, pédagogue !

Bac politique, bac au rabais, bac populiste, bac de contexte, bac de circonstances ? Déjà que c'était un bac avec mention « triche bien »...dit un habitué des cafés du commerce. Le bac du coup de grâce qui envoie définitivement l'école dans les cordes, dit la Vox Populi.

40 ans de bricolage auront fatalement plongé l'école, les élèves, les diplômés, dans une dépréciation qui vient se fracasser en 2020 sur un bac à 9 de moyenne.

Questions : Une autre école est-elle possible ? L'enseignement doit-il tirer vers le haut et se faire élitiste, visera-t-on une école universelle ou continuera-t-on à privilégier un enseignement d'abâtissement au détriment d'un enseignement de compréhension ? 40 ans de fuite en avant, auront fait se heurter le didactique et le pédagogique dans un souci idéologique clair et net.

Imagine-t-on un bachelier algérien millésime 2020 essayant de s'inscrire dans une université étrangère ? Le latin s'y perdrait d'avance !

Ah l'école algérienne qui rebute tout candidat au poste d'enseignant ! Que faut-il faire pour y remédier ? Tâche ardue voire impossible. Car il faudrait d'abord rendre le métier aimable et les leçons désirables. Comme jadis ou naguère ! Quand la cloche sonnait... puis les « rangs par deux et les asseyez-vous » ! Atmosphère de craie poudreuse et d'encre violette que la société des enfants-élèves anime, et questionne, puis se trompe dans une invention verbale, dans un jeu de sonorité diphtonguée, se met au piquet pour une faute d'orthographe, de calcul. Puis de l'apprentissage des mots tout en éclats, en arêtes, en bizarrerie vite cernée. Ah ces conjonctions de souvenirs aujourd'hui disparus !

Il était une fois l'école...qu'un bac soldé à 9 de moyenne vient définitivement enterrer.

Sport

ALGÉRIE-MEXIQUE (AMICAL)

Les "Verts" en appel face à des "Aztèques" en forme

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

153 nouveaux cas, 108 guérisons et 8 décès

P24

LOI DE FINANCES 2021

Le gouvernement veut taxer les véhicules traversant les frontières

P2

CONFÉRENCE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU appelée à assumer ses responsabilités

P15

Brèves

INTEMPÉRIES
À TEBESSA

Incendie dans un marché, 20 compteurs électriques endommagés

Vingt (20) compteurs électriques ont été endommagés dans un incendie qui s'est déclenché dans un marché couvert du centre-ville de Tébessa dimanche soir, consécutivement aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région, a rapporté hier la cellule de communication des services locaux de la Protection civile (PC). Selon les premiers constats, une étincelle serait à l'origine du feu, qui a ravagé les 20 compteurs électriques des locaux commerciaux et engendré des dégâts matériels, a indiqué la cellule dans un communiqué, qu'"aucune perte humaine n'est à déplorer". Les services de la Protection civile ont enregistré, par ailleurs, 40 interventions dans la nuit de dimanche à lundi, suite aux fortes précipitations, a-t-on souligné, détaillant que des unités de ce corps constitué ont procédé au pompage d'eau depuis plusieurs habitations inondées à la cité La Rocade et au niveau de la RN 10. Aussi, les sapeurs-pompiers ont récupéré des dizaines de véhicules emportés par les crues et évacués des arbres tombés sur un camion et deux véhicules, ajoute le texte. Selon le document, les éléments de la Protection civile, en coordination avec les services de Sonelgaz, ont établi un dispositif de sécurité aux cités "Zitouna" et "Baladia", où des câbles électriques étaient tombés, en attendant l'intervention des équipes techniques de Sonelgaz, a-t-on assuré. Un autre dispositif de sécurité a été mis en place dans certains axes routiers et "points noirs", où le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm, souligne-t-on. Des pluies diluviennes accompagnées parfois de rafales de vents et de chute de grêle ont affecté dimanche soir la wilaya de Tébessa, où les services météorologiques prévoient la poursuite des précipitations dans la journée du lundi et appellent à la prudence.

R.N

CIMENTERIE

Nouvelle technique pour l'alignement des fours sans l'arrêt des activités

La Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a mis en place une nouvelle technique de contrôle et de diagnostic, pour procéder à l'alignement des fours sans recourir à l'arrêt des activités de la cimenterie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Industrie. "La Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), offre une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, pour l'inspection de l'alignement des fours de cimenteries", lit-on dans le communiqué du ministère posté sur sa page Facebook. Selon la même source, "cette prouesse, première du genre en Algérie, permet de procéder à l'opération d'alignement des fours, sans recourir à l'arrêt des activités de la cimenterie". "Cette solution, une technique de pointe assurée auparavant par des experts étrangers, est désormais maîtrisée par les techniciens de la SME", précise le ministère dans le communiqué. A ce titre, un premier contrôle d'alignement de fours a été effectué "avec succès" par les techniciens de la SME à la Cimenterie d'Ain El Kebira (wilaya de Sétif), conclut la même source.

R.E

LOI DE FINANCES 2021

Le gouvernement veut taxer les véhicules traversant les frontières

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande aux frontières, le gouvernement propose de taxer la surconsommation de carburant pour les véhicules traversant les frontières.



Selon l'avant-projet de la loi de finances 2021 : « Il est institué une taxe sur la consommation des carburants des véhicules et camions à chaque sortie aux frontières du pays pour la compensation de l'écart entre le prix administré et le prix international des carburants (essences et gasoil) », lit-on dans l'article 79 de cette première mouture de l'APLF 2021 soumis dimanche dernier au Conseil des ministres. Selon la même source, les tarifs de cette taxe sont fixés comme suit : « 2.500 DA pour les véhicules de tourisme, 2.000 DA pour les véhicules utilitaires et camions moins de 10 tonnes, 10 000 DA pour les camions plus de 10 tonnes et bus. » « Sont exonérés de cette taxe les véhicules appartenant aux administrations et établissements publics », précise le même projet d'article qui ajoute que « le produit de cette taxe est affecté au budget de l'Etat. » Cette mesure, selon l'exposé des motifs, vise « à introduire une nouvelle taxe sur la circulation des véhicules sortant du territoire national en fonction du type de véhicule, de sa catégorie et de sa puissance, dans une fourchette allant de 2500 DA et 10 000 DA. » Elle a pour objet « de récupérer partiellement la subvention des prix des carburants, notamment le gasoil et les essences utilisées par les usagers au-delà du territoire national. » Le but est « de mettre à la disposition de l'Etat, des

ressources supplémentaires de financement pour lui permettre la compensation du différentiel de prix des carburants sur les marchés national et international. Il est à souligner que le montant annuel de compensation sollicité par Sonatrach à l'Etat est de l'ordre de 200 milliards de DA », précise-t-on. La mesure permet également « de réduire davantage la contrebande des carburants au niveau des wilayas frontalières. » Outre son impact positif sur le budget de l'Etat, cette mesure « permettra d'atténuer le rythme de croissance de la demande nationale des carburants et de réduire les importations », explique-t-on encore.

Az. T.

VENTE EN GROS DANS LES WILAYAS FRONTALIÈRES

Dégel du retrait des registres de commerce

Le ministère du Commerce a annoncé hier le dégel du retrait des registres de commerce relatifs aux activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires dans les wilayas frontalières. "Le ministère du Commerce annonce que les opérateurs économiques, les citoyens et citoyennes désirant exercer des activités com-

merciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires sont autorisés à retirer le registre de commerce pour la vente en gros", lit-on dans un communiqué du ministère. Ce dernier a précisé qu'il s'agit de la première étape d'une série de mesures entreprises pour la réforme du système commercial. La vente en gros des produits alimentaires "sera

bientôt libérée suivant de nouveaux mécanismes et une nouvelle méthodologie", a ajouté la même source. Cette décision intervient suite aux visites effectuées par le ministre du Commerce, Kamel Rezig dans plusieurs wilayas frontalières et ses rencontres avec les opérateurs économiques et les partenaires professionnels pour établir un contact direct et noter

leurs préoccupations, ajoute la même source. Figure parmi les principales préoccupations soulevées par les concernés, la nécessité d'abroger l'instruction 1832 datée du 4 septembre 2016 relative au gel des registres de commerce de vente en gros dans les wilayas frontalières, conclut le ministère.

R.N

FEMME RURALE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRENEURIAT

Conférence nationale jeudi à Alger

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera jeudi prochain à Alger une conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat, et ce, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a-t-on appris hier auprès du ministère. La rencontre rassemblera 240 participants représentant divers secteurs, départements ministériels, centres de recherche, banques, organismes nationaux, agences de soutien à l'emploi, associations nationales spécialisées, ainsi que des représentants d'agences onusiennes en Algérie, précise la même source. La conférence vise à "contri-

buer au renforcement de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale par le développement de l'entrepreneuriat créatif et compétitif" et à "présenter l'expérience algérienne dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, en particulier en direction de la femme rurale". Placée sous le thème "Créativité de la femme rurale aux normes internationales", la conférence se fixe comme objectif de "développer l'entrepreneuriat féminin créatif en aidant les femmes rurales à diversifier leurs produits et à les commercialiser selon les normes internationales" et de "renforcer les capacités de ceux qui les accompagnent, notamment les cadres de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)". Trois ses-

sions thématiques axées sur le renforcement des expertises en matière d'encadrement, la promotion et la diversification des connaissances et des activités des femmes rurales, et enfin l'accès des femmes rurales au marché, sont prévues dans le cadre de cette conférence qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre). Une exposition consacrée aux produits des femmes rurales entrepreneures ayant bénéficié de crédits dans le cadre de l'ANGEM, de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la CNAC (Caisse nationale d'assurance-chômage) sera organisée en marge de la conférence.

R.N

L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

La peine de mort remise au goût du jour

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, dimanche soir, que le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement prévoit une série de mesures sévères, à leur tête la perpétuité ou la peine de mort pour les auteurs d'enlèvement d'enfants soulignant la possibilité de se constituer partie civile pour les associations activant dans la protection des droits humains.

Invité au JT de 20h00 de la Télévision algérienne, M. Zeghmati a précisé que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement, adopté par le Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, apporte une approche "globale" à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec des peines sévères. Plus précise, le ministre de la Justice a fait savoir que ce projet de loi stipule que l'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime d'enlèvement, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la société, à commencer par la famille et l'école en passant par la société civile et les médias, de jouer un rôle important dans la lutte contre ce type de criminalité. Concernant les mesures sévères attendues, M. Zeghmati a relevé le caractère "pénal" de toutes les peines prévues, allant de 10 et 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un (1) mois actuellement dans la loi en vigueur. Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure. Dans le cas de la prise de la victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans, a fait savoir M. Zeghmati précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité, si la victime a subi un préjudice ou un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander un rançon. Dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de la victime, la peine encourue est la peine capitale, a encore précisé le ministre de la Justice. Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions : la perpétuité ou la peine de mort. Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne



peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de l'adaptation de la peine. Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi-liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos. Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant

les juridictions et se constituer partie civile avec demander de réparation.

ERADICATION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DU CORPS MÉDICAL ET FORTE RÉGRESSION DES BANDES DE QUARTIERS

Evoquant, à cette occasion, les dernières statistiques relatives à d'autres phénomènes en lien avec la criminalité et la violence, le ministre a rappelé que le Gouvernement avait procédé, en à peine 10 mois, à l'élaboration de plusieurs textes de loi, notamment celle relative à la protection des mem-

bres du corps médical contre la violence, un phénomène. Affirmant que ce phénomène "a quasiment disparu", M. Zeghmati a assuré que les juridictions étaient rarement saisies aujourd'hui pour ce genre d'affaires. S'agissant de la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers, le Garde des Sceaux a fait état de la condamnation de 108 individus à des peines d'emprisonnement allant de 05 à 08 années à travers l'ensemble du territoire national. Le ministre de la Justice s'est félicité, à ce propos, des résultats enregistrés, "et qui ne peuvent être niés", a-t-il ajouté.

R.N

COUR D'ALGER

Poursuite du procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad

Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad s'est poursuivi hier à la Cour d'Alger, par l'audition des accusés. Après avoir auditionné l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le juge de siège a auditionné également l'autre ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal, condamné à une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars pour octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et dilapidation de deniers publics. Répondant aux questions du juge, Abdelmalek Sellal qui a réitéré les déclarations qu'il avait faites devant le tribunal de première instance a été en bloc les faits qui lui sont reprochés, justifiant ceci par sa qualité de Premier ministre qui "appliquait le programme de l'ex-Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un programme cautionné par le Parlement", a-t-il dit. Sellal a ajouté qu'il ne relevait pas de ses prérogatives en tant que Premier ministre de suivre les projets et qu'il n'intervenait pas dans la gestion des marchés publics, précisant que les décisions du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) étaient prises en présence des ministères régaliens. Par ailleurs, l'accusé Sellal a évoqué la question du financement occulte de campagne électorale dans laquelle il est accusé dans une autre affaire, expliquant que lorsqu'il avait été chargé de diriger la campagne électorale en faveur du candidat Bouteflika à la Présidentielle d'avril 2019, il n'était responsable que de "l'aspect organisationnel" tandis que le volet financier, a-t-il dit, était à la charge du membre du Conseil de la nation, Hamoud Chaid, décédé cette année. Le juge de siège auditionnera les autres accusés dans cette affaire, outre le principal accusé Ali Haddad, l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et d'autres anciens ministres à savoir Amar Ghoul, Amara Benyounes, Boudjemaï Talai, Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda, Abdelkader Kadi et Abdelghani Zaalane, pour les chefs d'accusation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction". Actuellement en détention à l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna), l'ancien chef de FCE Ali Haddad avait été condamné, en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars, avec confiscation de tous ces biens. Il est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont obtention de privilèges immobiliers et bancaires et de marchés publics en violation de la législation en vigueur.

R.N

RENTÉE SCOLAIRE

Les plans exceptionnels de reprise des cours

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé dimanche soir les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les trois cycles scolaire, au titre de l'année scolaire 2020/2021. Une circulaire ministérielle a souligné que ces plans reposaient sur plusieurs principes, notamment l'impératif de cohabiter avec la pandémie, de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la nécessaire préservation de la santé des élèves et des personnels. La circulaire appelle les directeurs de l'Education (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements scolaires à élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et de l'emplacement de l'établissement. D'une manière générale, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazigh). Il s'agit également, selon les plans dévoilés par le ministère, d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Il est également prévu une alternance toutes les deux semaines et une réduction

proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Soulignant que le volume horaire pour chaque groupe a été fixé à 14 heures, la circulaire a relevé l'impératif d'exploiter la journée libre pour les devoirs maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires travaillant en double vacation, le plan exceptionnel prévoit un système de travail (matinée et après-midi), en alternance pour tous les deux groupes. Le plan prévoit aussi une répartition des élèves en groupes, chaque groupe pédagogique étant divisé en deux sous-groupes, tout en maintenant l'emploi du temps de l'enseignant. Il s'agit, selon le même plan, d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. Un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan, lit-t-on dans la circulaire.

LES PLANS EXCEPTIONNELS POUR LES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE

L'annexe 3 du plan exceptionnel, portant organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'Enseignement secondaire général

et technologique pour la rentrée scolaire 2020/2021, prévoit des mesures liées notamment au découpage pédagogique des groupes en sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de maths-techniques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés. Le même document relève la possibilité d'exploiter les salles spécialisées (laboratoires, amphithéâtre et ateliers) en cas où le nombre des sous-groupes est supérieur à celui des locaux disponibles dans l'établissement. La circulaire préconise "d'éviter autant que faire se peut les classes tournantes pour faire respecter la distanciation physique", ou autoriser le minimum de groupes, en cas de besoin. La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine y compris l'après-midi du mardi. Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, la circulaire prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées "E1 et E2" en leur assurant une alternance «matinée et après-midi», soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières. Régie

par l'annexe 2 du plan exceptionnel, l'organisation des cours pour le cycle moyen prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves en deux voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves. Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique. La durée de la séance a été fixée à 45 minutes, selon la circulaire qui fait état d'une répartition de la journée en deux shifts, 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4h30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3h45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours). S'agissant de l'enseignement de l'Education physique et sportive (EPS) pour le même groupe pédagogique, la circulaire stipule qu'il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1h30 hors les heures de cours, en veillant à prendre en ligne de compte la capacité d'accueil de la cour de l'établissement. Les cours d'informatique, de musique et de dessin seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine avec un volume horaire d'une heure pour chaque discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de tamazight.

Synthèse : Sid Ali

CONTRATS EPC

Sonatrach prête à faciliter l'accès aux entreprises algériennes

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, a souligné hier à Alger que la stratégie tracée par la compagnie en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier de charges spécifiques.

Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'études consacrée à la stratégie de développement du contenu local dans les projets de Sonatrach, M. Hekkar a indiqué que parmi les options envisagées par le groupe, celle "d'élaborer un cahier de charges spécifiques pour des appels d'offres de biens et services locaux et/ou en démultipliant le nombre de contrats EPC (Engineering Procurement Construction) notamment au moyen de l'allotissement, lorsque cela est possible, afin de permettre l'accès des entreprises algériennes à ces projets". S'adressant à des directeurs généraux de filiales, à des dirigeants d'entreprises partenaires et à des représentants des travailleurs du secteur des industries pétrolières et gazières, le P-dg de Sonatrach a affirmé que la stratégie orientée vers l'émergence des potentialités nationales est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algériennes, à développer des compétences, à transférer le savoir-faire et à développer une "supply chain" locale capable à terme de s'exporter et d'accompagner les projets du groupe à l'international. Outre la réalisation d'économies substantielles de devises étrangères, la stratégie de développement de l'outil national de Sonatrach s'inscrit, selon M. Hekkar, "dans le cadre de la responsabilité sociétale et d'acteur national majeur dans le développement durable du pays." Cette stratégie profitera aussi à toutes les parties prenantes, l'Etat en premier lieu par l'accroissement de la valeur ajoutée locale et des richesses nationales, a-t-il également précisé. Affirmant que la direction générale de Sonatrach avait créé une entité dotée de tous les moyens nécessaires et dédiée pour mener à bien cette politique, M. Hekkar a mis l'accent sur l'objectif de Sonatrach de disposer de partenaires industriels locaux performants



et respectant les principes du code de conduite de la compagnie nationale des hydrocarbures. Dans le cadre des efforts de consolidation du potentiel de production nationale, le P-dg de Sonatrach a insisté sur la création des entreprises ayant des capacités industrielles et d'engineering, expliquant que

sur "ces segments d'activités où l'on enregistre une absence des capacités nationales". Les domaines des EPC couvrent notamment des projets de réalisation d'infrastructures, développements des champs gaziers, d'ouvrages industriels et d'installations d'équipements industriels (instrumentation,

turbocompresseur, système de refroidissement), a-t-on indiqué.

Six milliards de dollars de contrats en EPC en 2019

Selon un bilan chiffré sur l'exercice 2019 présenté à l'occasion par les cadres du groupe, Sonatrach a conclu pour un montant avoisinant 735 milliards de dinars équivalent de 6 milliards de dollars de contrats projets en EPC avec des entités étrangères (Europe, USA et Asie), soit 60 % du montant total des contrats signés. Au niveau local, le montant des contrats confiés à des entreprises algériennes dans le domaine des EPC avait atteint les 135 milliards de dinars, représentant seulement 15 % du total des contrats conclus dans des projets de réalisation d'infrastructures, de réhabilitation des installations et des équipements de production, ainsi que des travaux de forage et de raccordements des puits. Le montant des marchés des services comprenant, entre autres, la maintenance, la restauration, l'entretien des bases de vie et location de matériel de transport, a atteint quant à lui, les 116 milliards de dinars, représentant 71 % suivi par les contrats de fourniture (62 milliards DA, représentant 42 %). Parmi les objectifs fixés par le groupe Sonatrach en matière d'intégration des entreprises locales dans la réalisation des projets EPC, est celui d'atteindre un taux de 60 % dans le court terme et de 80 % à long terme, a mentionné M. Hekkar. En direction des PME et PMI, des instructions ont été adressées aux directeurs généraux des filiales pour accorder 10 % des marchés à cette catégorie d'entreprises, a-t-il également fait savoir, tout en annonçant la mise en place d'une nouvelle direction au sein du groupe pour accompagner et orienter les start-ups.

R.E

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DU LOGEMENT

MISE EN DEMEURE N°02

NIF : 414024000015008

- Vu la convention des travaux N°10/DL/2020 du 25/08/2020.
- Vu l'ODS de notification N°36 du 25/08/2020.
- Vu le procès-verbal de chantier du 24/09/2020
- Vu l'abondant de chantier
- Vu la mise en demeure N°01 publiée dans la presse nationale
- Vu le procès-verbal du subdivisionnaire du logement en date du 07/10/2020

L'entreprise ETPB-ETB/TCE EGTPH-ETUEP-ETF HOCINE Wahab, élisant domicile à OULD Braham, Commune de M'chedallah, BOUIRA, titulaire de la convention des travaux relative à la réhabilitation de la cité 20 logts LPL P/2000 à Mizrana, visé par le contrôleur financier sous le N°193 du 25/08/2020 et approuvé par le maître de l'ouvrage sous le N°10/DL/2020 DU 25/08/2020

Est mise en demeure de reprendre les travaux et achevés les restes à réaliser dans 72 heures, à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de votre entreprise.

Le Directeur
ANEP 2016016530

INDUSTRIE DU GAZ EN ALGERIE

Le suédois Alfa Laval remporte un contrat de 7 millions d'euros

L'entreprise suédoise Alfa Laval a annoncé avoir remporté un contrat d'environ 7 millions d'euros (près de 75 millions de couronnes suédoises), rapporte hier cerclefinance.com. Le contrat en question est une commande portant sur

la fourniture d'équipements industriels à destination d'une usine de compression de gaz en Algérie. « La commande porte notamment sur des échangeurs de chaleur à haute pression, des appareils qui sont utilisés dans différentes stations pour le refroidissement du

gaz naturel », précise la même source, en ajoutant que « les échangeurs de chaleur d'Alfa Laval peuvent peser jusqu'à 400 tonnes et supporter des températures allant jusqu'à 1000 ° C. » La livraison est prévue pour 2021.

Ab. N.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES START-UPS

L'Algérie veut se positionner en tant que pool d'innovation

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Start-Up, M. Yacine El Mahdi Walid a expliqué hier que le financement des Start-Up est particulier, en ce sens qu'il diffère d'accorder aux PME ou aux micros entreprises, et cela, explique-t-il, en raison de leur "taux de mortalité", assez important, pouvant aller jusqu'à 80%, observé partout dans le monde. Mais, souligne-t-il, un peu plus loin, ce qui compte, ce n'est pas la masse des start-ups créées, mais "les centaines, peut-être, les milliers qui sont susceptibles de devenir les champions dans l'économie de demain". S'exprimant, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, il a indiqué que l'autre différence, est que compte tenu de la taille de son marché, « une start-up peut également sortir de son périmètre géographique pour s'en aller à la conquête d'autres marchés ». En décidant de créer un ministère chargé de promouvoir l'économie de la connaissance et des start-up, l'Algérie affiche ses ambitions de se positionner comme un pool d'innovation, en particulier sur le continent afri-

cain. Pour M. Yacine El Mahdi Walid, ministre délégué auprès du Premier ministre, à qui a été confiée la charge de piloter cette mission, l'aspect le plus important concerne le financement des personnes chargées de projets, "dont, bien sûr, le seul capital est le savoir-faire". L'invité indique qu'un fonds de capital-risque a été spécialement créé pour faciliter toutes les opérations d'investissement sur fonds propres au bénéfice des start-up innovantes, ainsi que des mécanismes leur permettant d'accéder à des financements flexibles. L'intervenant précise que ces moyens de financements sont appuyés par des textes réglementaires, dont un décret définissant ce qu'est une start-up et qu'elles sont les structures qui l'accompagnent dans ses travaux de promotion de l'innovation. M. El Mahdi signale, d'autre part, que les demandes de financement et de labellisation des start-up se feront en ligne, annonçant sur la lancée, la mise sur pied d'une plateforme unique destinée à recevoir l'ensemble des demandes que leurs créateurs pourraient être amenés à formuler.

Id. D.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 41 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a terminé la semaine écoulée en hausse, à plus de 41 dollars le baril, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées hier sur son site web. Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 41,61 dollars le baril vendredi après avoir reculé à 41,06 dollars jeudi dernier, précise la même source.



Le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de vendredi dernier en baisse de 1,13% ou 49 cents à 42,85 dollars contre 43,34 dollars jeudi. Pour ce début de semaine, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,22 dollars hier matin à Londres, en baisse de 1,47% par rapport à la clôture de vendredi. Dans son rapport annuel (wo 2020), lancé jeudi dernier, l'Opep souligne que l'épidémie du COVID-19 a entraîné "la plus forte baisse de la demande

d'énergie et de pétrole de mémoire d'homme". Mais malgré la forte baisse en 2020, la demande mondiale d'énergie primaire devrait continuer de croître à moyen et long terme, augmentant de 25% de manière significative d'ici 2045, estime l'Opep. "En supposant que la COVID-19 soit en grande partie contenue d'ici l'année prochaine, la demande de pétrole devrait se redresser partiellement en 2021 et des taux de croissance de la demande sains sont prévus à moyen terme. A l'échelle mondiale, la demande de pétrole devrait passer de près de 100 mb/j en 2019 à en-

viron 109 mb/j en 2045", lit-on dans le rapport de l'Organisation. A l'occasion de lancement de ce rapport, le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, a déclaré "alors que nous tournons une page importante de notre histoire, l'engagement de l'Opep à assurer un approvisionnement efficace, économique et régulier en pétrole aux pays consommateurs et à apporter un soutien essentiel à l'économie mondiale est aussi inébranlable aujourd'hui qu'il l'était lorsque l'Organisation a été fondée il y a 60 années." D'autre part, le Woo 2020 a mis en exergue les actions au-

dacieuses et décisives prises par les 23 pays producteurs de pétrole de l'Opep et non-Opep dans le cadre de la Déclaration de coopération (DoC) en réponse aux défis commerciaux sans précédent résultant de la crise économique liée à la pandémie. Ces pays se sont engagés à effectuer les ajustements de production de pétrole qualifiés par l'Opep des "plus importants et les plus longs de l'histoire, qui ont contribué à restaurer la stabilité du marché depuis le deuxième trimestre de 2020 et à fournir une plate-forme pour la reprise".

R.E

USA

La Maison Blanche propose un plan limité de soutien à l'économie

L'administration Trump a appelé dimanche le Congrès à adopter un texte à la portée limitée pour faire face à la crise du coronavirus en utilisant le solde d'un fonds d'aide aux petites entreprises arrivé à expiration alors que les négociations en vue d'un accord global sont dans l'impasse. La proposition de la Maison Blanche, jugée insuffisante par les démocrates, est la dernière en date d'une série de discussions entre les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants et les républicains, majoritaires au Sénat, afin de relancer l'économie américaine qui peine à se remettre de la crise sanitaire qui a précipité des millions de personnes au chômage. Dans une lettre aux parlementaires, le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, et le secrétaire général de la Maison Blanche, Mark Meadows, disent vouloir continuer à discuter avec le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, et la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, pour tenter de parvenir à un accord sur un projet de loi global. Ils estiment cependant que dans l'attente d'un éventuel compromis, le Congrès devrait "approuver dans l'imédiat" une loi permettant d'utiliser les 130 milliards de dollars restant du Paycheck Protection Program, un programme de prêts aux entreprises mis en place par le gouvernement fédéral américain au début de la crise et qui a pris fin en août.

"L'approche du tout ou rien est une réponse inacceptable pour le peuple américain", plaident-ils. Un porte-parole de Nancy Pelosi, principale négociatrice du camp démocrate, n'a pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaires. L'élue démocrate Nita Lowey, présidente de la commission des crédits de la Chambre des représentants, a rejeté la proposition de la Maison Blanche, la jugeant "largement insuffisante". "Nous ne pouvons rouvrir notre économie et jeter les bases d'une reprise solide que si nous soutenons les pouvoirs locaux et les Etats en première ligne dans cette crise", écrit-elle dans un communiqué publié dimanche.

La Maison Blanche a proposé vendredi un plan global de 1 800 milliards de dollars alors que les démocrates souhaitent 2 200 milliards de dollars.

Reuters

OCDE (MAJORS DU NUMÉRIQUE)

Pas d'accord sur la fiscalité avant fin 2020

Les 137 pays membres de l'OCDE ont échoué à trouver un accord sur la fiscalité des grandes entreprises du numérique avant la fin 2020, le délai qui lui avait été imparti par le G20, au risque d'entraîner une prolifération d'initiatives unilatérales. "Le verre est à moitié plein : le paquet est presque prêt mais il manque un accord politique", a reconnu hier Pascal Saint-Amans, le responsable de la politique fiscale de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), évoquant en particulier le blocage des Etats-Unis, berceau de plusieurs mastodontes du numérique. A défaut d'un accord en bonne et due forme, les pays ont adopté un rapport qui définit le cadre global de cette réforme devant définir de nouvelles règles pour que "les grandes entreprises rentables exerçant une

activité internationale paient leur juste part d'impôt dans la juridiction où elles réalisent des bénéfices", selon l'OCDE. Elle prévoit aussi l'instauration d'un taux minimum mondial d'imposition, qui pourrait être fixé à 12,5%. Cette feuille de route sera présentée mercredi aux ministres des Finances des pays du G20, qui avait donné mandat en 2018 à l'OCDE de réformer un système fiscal international rendu caduc par l'émergence des GAFA (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple) et autres. L'éclatement de la crise mondiale du Covid-19 et la décision des Etats-Unis en juin de suspendre leur participation à ces discussions jusqu'à l'élection présidentielle du 3 novembre expliquent le retard pris par les discussions, selon Pascal Saint-Amans. Il ne cache pas cependant que, "malgré ces circonstances ex-

ceptionnelles, il y a beaucoup de sensibilités et d'impatience, et la tentation de prendre des mesures unilatérales face à une mesure qui va mettre des années à être appliquée". La France a ouvert la voie en adoptant en juillet 2019 une taxe sur les géants du numérique, qui s'applique depuis le 1er janvier 2019. Face aux menaces de rétorsion américaines, Paris a décidé d'en suspendre l'application mais a prévenu qu'à défaut d'un accord international d'ici la fin de l'année, elle la prèlèverait. Elle a aussi prévenu qu'en cas d'impasse des négociations à l'OCDE, l'Union européenne devait s'emparer du sujet. Lors de leur dernier sommet en juillet, le Conseil européen a demandé à la Commission de présenter au cours du premier semestre 2021 une proposition de "redevance numérique".

R.E



UNIVERSITÉ D'ORAN 1 AHMED BENBELLA

Ouverture prochaine de la faculté des lettres et des arts

Luniversité d'Oran 1 Ahmed Benbella d'Oran verra à la prochaine année universitaire 2020/2021 l'ouverture de la faculté des lettres et des arts et de l'institut de traduction, a-t-on appris dimanche du chargé de communication de cette université, Labassi Mohamed.

Ces deux nouvelles infrastructures, réalisées au pôle universitaire de la localité de Belgaid à l'est d'Oran, totalisent une capacité d'accueil de 4.000 places pédagogiques disposant de six amphithéâtres, de 23 salles de conférences, de 24 salles de cours, de deux salles de lecture d'une capacité de 500 places, quatre espaces d'informatique, trois autres d'internet, trois laboratoires et d'autres structures pédago-

giques et administratifs.

Les anciennes structures pédagogiques et administratives d'Es-Sénia de cette faculté et de l'institut ont été affectées lors de la saison d'hiver par des infiltrations d'eau, a-t-on indiqué. L'Université d'Oran 1 sera également dotée d'une nouvelle bibliothèque moderne qui sera inaugurée au début de la rentrée universitaire prévue le 22 novembre prochain. Cette bibliothèque est construite sur quatre niveaux, trois dédiés aux salles de lecture et le rez-de-chaussée avec un auditorium aux conférences, ainsi que d'autres espaces. Elle renferme plus de 50.000 titres (128.000 exemplaires), en plus de plus de 4.500 thèses universitaires en arabe et en langues étrangères.

La nouveauté dans cette bibliothèque, dotée d'un système de surveillance, est l'adoption, après achèvement de la numérisation de tous les livres, d'un système d'auto-prêt de livres (sans l'intervention d'un bibliothécaire) à consulter sur place, a fait savoir le chargé de communication de l'université.

Des séminaires, des conférences et des expositions culturelles se tiendront dans cette bibliothèque qui constituera un espace ouvert sur le milieu culturel de la ville d'Oran, a souligné Labassi Mohamed, ajoutant que cette bibliothèque sera un pôle culturel distingué et une tribune pour les penseurs, les créateurs et les intellectuels et un lieu de réunion des scientifiques et hommes de culture.

Brèves

JIJEL
Distribution
"prochainement" de
1.600 logements AADL

Plus de 1.600 logements de type location-vente du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) sera distribué "prochainement" dans les communes de Jijel et El Aouana (wilaya de Jijel), a indiqué dimanche le directeur par intérim de l'antenne locale de l'AADL. "Un lot de 400 logements AADL sera attribué dans la commune d'El Aouana, et deux quotas de 800 et 400 unités de la même formule seront distribués dans les régions de Mezghitane et Amzoui, au chef lieu", a précisé à l'APS, Fouzi Makhtout, relevant que les chantiers de ces programmes "tirent à leur fin". Il a, dans ce sens détaillé que ces programmes sont à "la phase de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel". M. Makhtout a souligné que ces logements relèvent d'un projet de réalisation de 2.000 unités AADL dont les travaux ont été lancés en 2016, indiquant que 400 logements de ce programme ont été distribués dans la localité d'Ouled Salah le 5 juillet dernier à l'occasion du 58e double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le même responsable a, par ailleurs, précisé que les travaux de réalisation d'un autre programme de 2.200 logements AADL dans la localité dite "5ème Km", située à l'entrée Est de la wilaya affichent "un taux appréciable". S'agissant du programme 1.537 logements AADL de l'année 2019, le même responsable a assuré que les entreprises de réalisation ont été désignées et que les travaux seront lancés "après l'achèvement des procédures administratives d'usage". Ce quota est réparti entre le chef-lieu de wilaya (500 unités), la commune de Kaous (576 unités), celle de Taher (200 unités), Settara (100 unités), a-t-on souligné. La wilaya de Jijel a bénéficié d'un programme de réalisation de 7.377 logements AADL, a-t-on noté.

BATNA
Relogement de 50
familles à Timgad

Cinquante (50) familles ont été relogées dimanche dans la commune de Timgad (wilaya de Batna) dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les bénéficiaires de logements vivaient dans des conditions difficiles dans une vieille cité au centre ville, a-t-on précisé, affirmant que l'opération de relogement s'est déroulée dans "de bonnes conditions", en collaboration avec les services de la daïra, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'Assemblée populaire communale (APC). Parallèlement, les habitations précaires qu'occupaient les familles bénéficiaires ont été démolies après avoir coupé l'alimentation en électricité, en gaz et en eau potable, a déclaré le directeur général (DG) de l'OPGI, Mohand Djamel Allas. Le quota de logement s'inscrit dans le cadre d'un programme de 616 logements, tous segments confondus, dont la remise symbolique des clés a été lancée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de la ville de Batna par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a-t-on rappelé. Le ministre avait annoncé jeudi l'attribution "avant fin 2020" d'importants programmes de logements de diverses formules à Batna et à travers tout le territoire national.

ILLIZI

Accélérer les projets d'électrification et d'approvisionnement en gaz dans les zones d'ombre

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a mis l'accent, dimanche à Illizi, sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets d'électrification et d'approvisionnement en gaz naturel dans les zones d'ombre.



Il appartient d'hâter la concrétisation de tous les projets de raccordement aux réseaux d'électrification et de gaz naturel, notamment au profit des zones d'ombre, en tant que leviers de développement et d'amélioration du cadre de vie du citoyen", a affirmé le ministre, lors de la troisième et ultime journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Cette démarche s'inscrit, a-t-il dit, parmi les priorités du plan d'action du gouvernement et intervient en application des recommandations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant impulsion des projets de développement dans ces régions, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'énergies. M. Attar a signalé que son département a recensé, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, plus de 8.000 zones d'ombre à échelle nationale, en quête d'alimentation

en électricité et gaz. Il a fait état, dans ce cadre, du déblocage des financements nécessaires à la réalisation ou le parachèvement des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz dans les zones d'ombre de la wilaya d'Illizi, notamment celles ayant accusé un retard dans l'exécution des projets en raison de contraintes financières. "Une enveloppe conséquente sera consacrée à la wilaya d'Illizi pour mettre en œuvre ses projets dans les brefs délais, en vue de consolider le taux de couverture en énergie à travers le territoire de la wilaya", a souligné le ministre. La wilaya d'Illizi enregistre un taux de couverture en électricité de plus de 90%, contre un taux de 52% pour la couverture en gaz naturel avec 9.000 branchements de gaz. Le ministre de l'énergie a donné, au village de Fadhnoie (100 km d'Illizi), classé zone d'ombre, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un poste de détente de gaz,

appelé à alimenter 140 foyers en gaz naturel et contribuer à la production électrique en substitution au carburant. A Bordj El-Haouès (270 km Sud d'Illizi), la délégation ministérielle a suivi un exposé technique sur le projet d'alimentation en gaz naturel de 1.200 foyers, à la faveur d'un réseau de distribution de 28 km. M. Attar a donné instructions pour accélérer la réalisation de ce projet appelé à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de cette région frontalière. Auparavant, le ministre de l'Energie a rencontré les notables de la localité de Tasset (7 km de la RN-3 reliant Illizi et Djanet), où il a pris connaissance de leurs préoccupations liées notamment au manque d'eau, avant de les rassurer que le problème sera soulevé au ministère concerné. A Djanet, le ministre a inauguré une centrale électrique dotée de deux turbines à gaz (17 et 34 mégawatts), ayant généré 39 emplois,

dont quatre permanents et appelée à accroître les capacités de production d'électricité et à améliorer l'alimentation continue en la matière de cette wilaya déléguée. Le ministre a aussi inspecté une centrale électrique photovoltaïque de 3 mégawatts, avant de s'enquérir d'une étude visant l'augmentation de sa capacité à 4 Mégawatts. Il a, dans ce cadre, mis en avant l'importante stratégie que revêt ce projet retenu au titre de la consolidation des perspectives de production de l'énergie électrique à la faveur de l'exploitation des énergies renouvelables par souci de diversifier les ressources de l'énergie électrique. M. Attar a réaffirmé l'importance d'orienter l'électricité, en priorité, aux activités agricoles et industrielles, en tant que secteurs générateurs de richesses et créateurs d'emplois. Le ministre doit présider, au terme de sa visite de travail de trois jours dans la wilaya, une réunion du comité de pilotage.

GUELMA

Réhabilitation de 14 écoles primaires à Hammam Nbaïl

Les travaux de réhabilitation de 14 écoles primaires et de création de 18 classes d'extension à la commune Hammam Nbaïl (45km au sud-Est de Guelma), ont été achevés, a-t-on appris dimanche du président de cette collectivité locale, Hocine Hadjadj. Les travaux d'aménagement de ces écoles ont été réceptionnés la semaine dernière, a fait savoir le même élu local, affirmant que ces établissements scolaires sont "fin prêt" pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possi-

bles. Les nouvelles classes d'extension ont été créées à travers 4 écoles primaires de la commune, a-t-il dit, précisant que cette collectivité locale dispose de 14 établissements d'enseignement primaire ayant fait objet de travaux de réhabilitation. Le nombre d'élèves inscrits au palier primaire dépasse les 2.100 élèves scolarisés à travers tout le territoire de la commune, a-t-on souligné. Ces travaux ont été financés dans le cadre du Fonds de garanti et de solidarité des collectivité-

tés locales à hauteur de 64 millions de dinars, a-t-on rappelé. Le président de cette collectivité locales a fait part aussi de l'acquisition de 2 nouveaux bus de transport scolaire qui viendront renforcés les 8 bus déjà opérationnels à travers 7 lignes de la commune. La même source a ajouté que le nombre des élèves bénéficiaires du transport scolaire est estimé à 650 élèves issus de 10 mechtas de la commune.

BOUMERDÈS (RENTRÉE SCOLAIRE) Mise en service d'une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs

Une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs (tous cycles confondus) sont attendus à la mise en service à Boumerdès, à la faveur de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, dimanche, auprès du wali Yahia Yahiatene.



Cette annonce a été faite par le chef de l'exécutif lors de son intervention au conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen de la situation du secteur éducatif et à la mise au point des dernières préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Ces nouvelles structures, de nature à améliorer les conditions de scolarité des élèves, et à réduire la surcharge des classes, sont représentées, selon le wali, par 15 groupes scolaires (dans le cycle primaire), englobant chacun entre 9 à 12 classes, au niveau des communes de Khmiss el Khechna, Ouled Moussa, Hammadi, Bordj Menail, Boumerdès, Corso, Issers, et Ouled Haddadj. A cela s'ajou-

tent l'ouverture attendue de quatre nouveaux CEM (cycle moyen) respectivement à Corso, Boudouaou, Ouled Hadadj, et Kherrouba, en plus d'un lycée à Boudouaou. Le wali a, également, signalé la réception programmée de près de 20 classes d'extension dans le cycle primaire, dans les communes de Boudouaou El Bahri, Baghliia, Sidi Daoud, Hammadi, et Chaâbat El Ameur, en plus de six autres classes similaires dans le cycle moyen, au niveau des communes de Zemmour, Ouled Moussa, et Boudouaou. Quant au directeur de l'éducation de la wilaya, Adel Khanssous, il a souligné dans son intervention concernant les projets éducatifs,

qui ne seront pas réceptionnés à la rentrée scolaire, notamment ceux des zones où les classes du cycle primaire sont surchargées, "la prise de toutes les dispositions nécessaires, en coordination avec les communes concernées, en vue de garantir le transport scolaire aux élèves de ces localités, et ce jusqu'à la mise en service des établissements en question, ou ces élèves seront transférés", a-t-il fait savoir. La wali de Boumerdès n'a pas manqué de souligner l'impératif de "redoubler d'efforts pour réceptionner ces projets avant la prochaine rentrée et leur mise en service dans les délais", avertissant qu'il ne tolérera "aucun retard, quel qu'en soit la raison".

Il a, en outre, instruit les responsables concernés de la nécessité d'entamer l'équipement de ces structures sur tous les plans, pour leur mise en service avant la rentrée, dans le respect des mesures préventives fixées par le protocole sanitaire contre la Covid-19", a-t-il insisté. A noter que le secteur éducatif de Boumerdès a été renforcé, durant les deux années scolaires écoulées, par cinq nouveaux lycées, un demi pensionnat et un stade dans le cycle secondaire, trois CEM, deux demi pensionnats et un stade dans le cycle moyen, et cinq groupes scolaires, 26 classes d'extension, et une cantine scolaire dans le cycle primaire.

Brèves

OU M EL BOUAGHI Réception "avant fin 2020" de projets d'AEP de 5 mechtas

Plusieurs projets d'alimentation en eau potable (AEP) de cinq (5) mechtas de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau. "Ces mechtas situées dans des zones d'ombre seront alimentées en eau potable à partir de forages", a expliqué le chef de service de mobilisation des ressources en eau de la même direction, Hocine Zaabab. Il a, dans ce sens, détaillé, que les mechtas "Sabbakh", "Aghled" et "Chouf", dans la commune de Bir Chouhada seront raccordées à un forage implanté dans la même collectivité locale, d'une capacité de pompage de 7 litres/seconde, soulignant que ce projet, ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 23 km, permettra d'alimenter 1.200 habitants. La mechta "Helaimia" à Sigus, totalisant 500 âmes, sera raccordée à un forage de cette localité enclavée, qui permettra aussi d'alimenter en eau potable les habitants de la mechta "Ras Zebbar" dans la commune de Dhalaa, a-t-on conclu.

TISSEMSILT Régularisation prochaine de la situation de 192 habitations rurales

La situation juridique de 192 logements ruraux regroupés dans le cadre de l'autoconstruction dans les communes de Yousofia et de Tissemsilt, sera régularisée prochainement, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la wilaya. Cette opération fait suite à la décision du wali de Tissemsilt Abbas Badaoui, prise dimanche lors d'une réunion consacrée à l'étude des situations juridiques des habitations rurales et des lotissements sociaux dans les communes précitées, concernant la régularisation prochaine de la situation juridique de 152 logements ruraux regroupés à Yousofia et de 40 autres dans le cadre de l'autoconstruction au chef-lieu de wilaya. La régularisation juridique de ce quota de logements porte sur la finalisation des procédures d'attribution des actes de propriété et de certificats de conformité, ainsi que les permis de construire à leurs propriétaires, a-t-on fait savoir, soulignant que cette décision permettra d'achever les constructions ayant accusé un retard depuis plusieurs années en raison de la non régularisation sur le plan juridique. La même source a ajouté que le wali s'est engagé à régulariser la situation juridique du reste des quotas de logements de la wilaya, notamment les habitations rurales regroupées et les lotissements sociaux, en plus de ceux dont les travaux non pas encore été entamés depuis des années.

COMMUNE D'EL MACHROUHA (SOUK AHRAS)

Commémoration du 62e anniversaire de la mort du martyr Tayeb Djebar

La commune d'El Machrouha (wilaya de Souk Ahras) a commémoré dimanche dans le recueillement le 62ème anniversaire de la mort du martyr et héros de la Guerre de libération nationale, Tayeb Djebar. La cérémonie de recueillement s'est déroulée au siège de l'état-major, durant la révolution libératrice, de la base de l'Est à El Mezraa en présence de moudjahidine et des autorités locales, lors de laquelle a été évoqué les faits d'arme du chahid par notamment le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine Larbi Oudheina. Né le 24 juin 1930 à El Machrouha, Tayeb Djebar rejoignit en 1946 le mouvement nationaliste et tomba au champ d'honneur le

11 octobre 1958 au cours de la bataille de Boukhendef, sur les monts Béni Salah, a rappelé M.Oudheina. Selon les témoignages donnés à l'occasion, le chahid Djebar rejoignit durant le printemps 1955 les maquis entamant son combat militaire par une embuscade tendue entre El Machrouha et Ain Senour à une force de l'armée d'occupation. Le martyr réussit à s'emparer de plusieurs armes automatiques et grenades avant de devenir le commandant du secteur Ouled Behich puis chef de zone, souligne-t-on. Après la réorganisation de la zone du Nord-est en décembre 1956, il devint commandant-adjoint du 2ème bataillon puis, en juin 1957, responsable de l'armement à Ghardimaou (Tunisie). Il fut notamment chargé de

former et d'entraîner le 5ème bataillon sur le territoire tunisien. Le 8 octobre 1958, des unités de l'Armée de libération nationale (ALN) du 5ème bataillon s'accrochèrent sur le mont Boukhendef à Béni Salah avec d'importantes forces armées françaises, appuyées par l'aviation et des blindés. La bataille dura 24 heures et les forces d'occupation ennemie essuyèrent de grosses pertes en vies et en matériels et l'ALN y déploya 73 chouhada parmi lesquels, Tayeb Djebar. Une exposition de photographies de chouhada de la région, d'armes et de tenues militaires de moudjahidine a été organisée, à l'occasion au siège de la base de l'Est à El Mezraa.



FOOTBALL / LIGUE 1

Le siège du MC Oran de nouveau fermé



Le siège administratif du MC Oran, ouvert il y a un peu plus d'une année seulement, a encore fermé ses portes "suite à la détérioration de son état", a-t-on appris hier de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Le siège en question, situé en plein centre-ville, a bénéficié, il y a près de deux années, d'une vaste opération de réhabilitation initiée par la direction locale de la jeunesse et des sports, rappelle-t-on. Les autorités de la wilaya avaient, à leur tour, pris sur leur compte le paiement de plusieurs arriérés de loyer au profit du propriétaire des lieux, à savoir l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran, ce qui a

permis la réouverture du siège historique du club phare de la capitale de l'Ouest. Mais seule l'ex-direction des "Hamraoua", que dirigeait la saison passée le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani, a exploité les lieux jusqu'à la fin de sa mission en juin dernier.

"Le piteux état dans lequel se trouve actuellement ce siège ne lui permet pas d'abriter les activités d'un club pensionnaire de l'élite. Il est donc impossible d'exploiter les lieux", a justifié récemment le nouveau directeur de l'administration générale, en marge d'une conférence de presse animée par l'entraîneur Bernard Casoni. Outre ce siège, celui appartenant au Club spor-

tif amateur (CSA) du MCO, sis au boulevard Abane-Ramdane, est lui aussi à l'abandon et dans un état de délabrement total, au moment où la direction se dit dans "l'incapacité" de le restaurer "pour des raisons financières". Implantée dans un endroit stratégique de la ville sur une superficie importante, la bâtisse aurait pu profiter au club, sur le plan financier, si elle avait été exploitée à bon escient, reconnaît-on du côté des dirigeants du CSA/MCO, qualifiant de "véritable gâchis" le sort réservé à ce bien qui n'a pas été intégré dans le capital social de la Société sportive par actions (SSPA) du club.

Brèves

TENNIS/
ROLAND-
GARROS

13e sacre pour Nadal, qui surclasse Djokovic (3-0)

Rafael Nadal a surclassé Novak Djokovic en trois sets 6-0, 6-2, 7-5 pour s'offrir un treizième sacre historique à Roland-Garros dimanche et égaler le record de vingt trophées en Grand Chelem établi par Roger Federer. Djokovic en reste à 17 tournois majeurs et encaisse sa première défaite de l'année à la régulière, la deuxième après sa disqualification choc à l'US Open. Il manque ainsi l'occasion de devenir le premier joueur de l'ère Open (depuis 1968) à compter au moins deux fois chacun des quatre titres du Grand Chelem à son palmarès. Personne d'autre que Nadal n'a remporté plus de onze fois le même tournoi du Grand Chelem. A 34 ans et 130 jours, l'Espagnol devient le vainqueur le plus âgé depuis son compatriote Andrés Gimeno en 1972 sur la terre battue parisienne. Et il le réalise sans perdre le moindre set. Ce succès en finale marque son centième match gagné à Roland-Garros. Depuis sa première participation en 2005, il n'y a connu que deux défaites, en 2009 (contre Soderling en huitièmes de finale) et en 2015 (contre Djokovic en quarts de finale). Il avait déclaré forfait avant son troisième tour en 2016. La statistique est affolante : après deux sets, le Majorquin n'avait commis que six fautes directes (deux seulement dans le premier set) tandis qu'il avait frappé 21 coups gagnants. Dans le même temps, il avait écarté trois balles de break sur trois. De l'autre côté du filet, il a fallu 54 minutes à Djokovic pour inscrire son tout premier jeu. Et 1h28 pour en empocher un deuxième ! Jamais le Serbe n'avait encaissé de 6-0 en finale de Grand Chelem. Nadal revient à 27-29 dans ses face-à-face avec Djokovic. Au total, en plus de deux heures et demie, le Majorquin n'aura commis que quatorze fautes directes. Djokovic, lui, a dépassé les cinquante (52 précisément), notamment en revers, pourtant son coup fort. Et dire que Nadal arrivait sans repères... A la reprise du circuit ATP mi-août après cinq mois d'interruption forcée en raison de la pandémie de Covid-19, il avait préféré renoncer à la mini-tournée américaine Cincinnati-US Open concentrée à New York. Il n'avait repris la compétition que mi-septembre à Rome, où l'Argentin Diego Schwartzman l'avait stoppé dès son troisième match, en quarts de finale.

R.S

FUTSAL

Le Barça remporte la Ligue des champions

Le Barça s'est imposé 2-1 face à Murcie en finale de Ligue des champions de futsal, dimanche, grâce à des buts de Dyego et Alcarado. Dans cette rencontre, le Barça a rapidement mené au score par l'intermédiaire de l'attaquant brésilien Dyego (31'10") et du défenseur espagnol Alcarado (8'28"). Murcie a réduit le score sur un but de Leo Santana (24'52"). Le gardien blaugrana Didac Plana, auteur de 21 arrêts, a joué un rôle déterminant dans le succès de sa formation. En demi-finale, l'équipe d'Andreu Plaza avait éliminé les Moscovites de KPRF (3-3 a.p., 5-4 t.a.b.) tandis que Murcie avait battu une autre équipe russe, Tyumen (2-1). Déjà double vainqueur de la compétition européenne (2012 et 2014), le club catalan succède au Sporting Portugal et ajoute une ligne à son palmarès. De son côté, Murcie échoue une nouvelle fois en finale, après une tentative en 2008.

R.S

LIGUE DES NATIONS

L'Angleterre monte en puissance et domine la Belgique

L'Angleterre a réussi à renverser la Belgique pour s'imposer (2-1), dimanche à Wembley, pour la 3e journée de la Ligue des nations, après un match où chaque équipe a eu sa période.

Ce succès permet aux Anglais de prendre la tête du groupe A2 avec 7 points en 3 matches, contre 6 aux Belges, alors que l'Islande tentera d'ouvrir son compteur en soirée en recevant le Danemark (1 point). Toujours organisés en 3-4-3 comme lors des derniers matches, les Three Lions ont démarré sans Harry Kane, Raheem Sterling ou Jadon Sancho, ménagés. C'était en revanche le retour de Harry Maguire, sur le banc contre le Pays de Galles mercredi (3-0) en amical et écarté de la sélection pour les deux premiers matches de la compétition en raison de ses ennuis judiciaires en Grèce. Avec deux milieux axiaux défensifs, Jordan Henderson et Declan Rice, les mêmes problèmes d'animation offensive qui avaient déjà handicapé l'Angleterre lors des derniers matches se sont reproduits. Sans être brillante, la Belgique, 1ère nation au classement Fifa, a donné le sentiment de dominer sans trop forcer celle classée numéro 4 pendant 40 minutes. Privés de Eden Hazard, les Diables Rouges avaient 4 joueurs de Premier League en leur sein, mais c'est un ancien pensionnaire du championnat anglais qui s'est distingué, Romelo Lukaku, en pesant sur la défense locale pendant 45 minutes. C'est d'ailleurs lui qui a provoqué la faute d'Eric Dier à l'origine du pénalty de l'ouverture du score qu'il a transformé lui-même à la fin du premier quart d'heure (0-1, 16e). Inoffensifs jusqu'alors, les hommes de Gareth Southgate ont eu la chance d'égaliser peu avant la pause sur un pénalty bêtement concédé par Thomas Meunier qui a retenu à l'épaule Henderson sur un corner. Marcus Rashford s'est chargé de transformer facilement la sentence (1-1, 39e). Rashford a marqué à chacun de ses quatre

derniers matches en équipe nationale. La seconde période anglaise a été bien plus convaincante avec une meilleure maîtrise du ballon et surtout des contres plus tranchants, sans pour autant créer énormément de danger. Le but de la victoire est venu d'une déviation malheureuse du défenseur de Tottenham, Toby Alderweireld, sur une frappe de Mason Mount qui a terminé sa trajectoire en cloche dans la lucarne d'un Simon Mignolet impuissant (2-1, 64e).

La France concède le nul 0-0 face au Portugal

L'équipe de France a concédé le nul au Portugal, dimanche à Saint-Denis en Ligue des nations, quatre ans après la victoire portugaise face aux Français en finale de l'Euro-2016 et huit mois avant de retrouver la Seleçao lors du prochain Championnat d'Europe. Les Bleus de Kylian Mbappé, qui ont su museler la superstar Cristiano Ronaldo mais ont échoué à percer la muraille portugaise, restent coledards de leur groupe de Ligue des nations, devancés par les Portugais à la différence de but. Ils les retrouveront le 14 novembre pour le match retour à Lisbonne, et le 23 juin à Budapest en clôture de la phase de groupes de l'Euro-2020, reporté d'un an.

L'Italie bute sur une solide Pologne (0-0)

L'Italie a buté sur une solide Pologne (0-0) dimanche à Gdansk lors de la 3e journée de la Ligue des Nations. Si elle pourra regretter les deux points abandonnés en Pologne, la formation de Roberto Mancini étend à 18 matches sans défaite sa série d'invincibilité depuis septembre 2018. Avec cinq points, l'Italie est en tête du groupe 1 de la Ligue des Nations avant de recevoir les



Pays-Bas (4 pts) mercredi à Bergamo. La Pologne, avec ce nul arraché avec le soutien des quelques milliers de supporters admis dans le stade de Gdansk, compte aussi 4 points avant de recevoir la Bosnie-Herzégovine.

Les Pays-Bas, amorphes, accrochés en Bosnie (0-0)

Les Pays-Bas, très peu inspirés, ont concédé le match nul 0 à 0 en Bosnie-Herzégovine, dimanche à Zenica en match du groupe A de la Ligue des nations. Privés de Memphis Depay, suspendu, les Oranje ont manqué d'inspiration en première période, ne se créant qu'une seule occasion sur une tête de Stefan De Vrij à la 5e minute. Vainqueurs de la Pologne mais battus par l'Italie lors des deux premiers matches de ce groupe A de la Ligue des nations, et après une défaite face au Mexique en amical jeudi, les hommes de Frank de Boer, récent successeur de Ronald Koeman, auront au moins eu le mérite de dominer leur adversaire du soir devant des tribunes quasi vides. Toutefois, la première occasion est venue des pieds du Bosnien Miralem Pjanic peu après l'heure de jeu. Les Néerlandais sont passés près de la victoire dans les dix dernières minutes sur des reprises de Luuk et Frenkie de Jong. Mais c'était trop peu que pour revendi-

quer la victoire, malgré une ultime tentative de Ryan Babel dans les dernières secondes.

Victoire de la Croatie devant la Suède 2-1

La Croatie a décroché son premier succès en battant la Suède 2-1 à Zagreb dimanche dans le Groupe 3 de la Ligue A, en Ligue des nations, dominé par la France et le Portugal qui s'affrontent dans la soirée. Toutes les deux battues par les champions du monde français et les champions d'Europe portugais lors de leurs deux premiers matches, la Croatie et la Suède étaient dans l'obligation de réagir lors de cette confrontation au stade Maksimir. Devant quelques milliers de supporters croates fervents et sous une pluie battante, les vice-champions du monde croates ont ouvert le score grâce à Nikola Vlasic à la 31e minute. Le capitaine suédois Marcus Berg a égalisé à la 66e minute. Mais Andrej Kramaric, qui venait d'entrer en jeu, a donné la victoire aux Croates en fin de match (2-1, 84e). Grâce à leurs trois premiers points, les Croates laissent la dernière place du groupe aux Suédois. La Croatie recevra mercredi la France, sans son milieu Marcelo Brozovic qui a écopé d'un carton jaune et sera suspendu. La Suède se déplacera le même jour au Portugal.

R.S

BASKET

Lebron James élu meilleur joueur de la finale NBA

LeBron James, sacré champion avec les Los Angeles Lakers aux dépens du Heat de Miami, a été élu meilleur joueur de la finale NBA 2020, dimanche chez Disney World en Floride. C'est la 4e fois en autant de victoires en finales que James (35 ans) est ainsi honoré, après les titres remportés sous les maillots de Miami en 2012 et 2013 et de Cleveland en

2016. "Ma motivation, c'est ce fantôme que je chasse. Ce fantôme, il jouait à Chicago", confiait James en 2016. Quatre ans après, forcé est de constater qu'elle est intacte. Alors qui est le "Goat"? Non pas la "chèvre", mais "le plus grand tous les temps" comme l'induit l'acronyme (Greatest of All Time). La question brûle à nouveau toutes les lèvres après ce retour au sommet de

"LBJ", toutefois encore assez loin de Jordan et ses six titres avec Chicago. Cette dernière performance 2020 est rare. Avec Danny Green (San Antonio 2014, Toronto 2019), ils intègrent le club fermé des joueurs champions avec trois clubs différents, rejoignant Robert Horry et John Salley. Mais contrairement à ces seconds couteaux, James a été MVP (most valuable player, meilleur

joueur) de ses quatre finales victorieuses avec Miami (2012, 2013), Cleveland (2016) et L.A. Le titre avec les Cavaliers est probablement son chef-d'oeuvre, qui le place dans la stratosphère "Air Jordan". Menés 3-1 par Golden State, ils avaient remporté les trois matches restants, dont le dernier chez les Warriors.

R.S

ALGÉRIE-MEXIQUE (AMICAL)

Les "Verts" en appel face à des "Aztèques" en forme

La sélection algérienne de football tentera, aujourd'hui à La Haye (Pays-Bas) de confirmer son retour gagnant à la compétition, en déifiant le Mexique, un sérieux client qui a le vent en poupe.



Victorieuse face au Nigeria (1-0) vendredi dernier à Klagenfurt en Autriche, après une interruption forcée de 11 mois due à la pandémie de Covid-19, la formation algérienne sera, cette fois-ci, en appel face à un sérieux client qui reste sur une belle victoire sur le même score acquise face aux Pays-Bas, mercredi à Amsterdam, grâce à un but inscrit par l'attaquant de Wolverhampton, Raul Jimenez, sur penalty à l'heure de jeu. Face au Mexique, au Cars-Jeans Stadion de La Haye (21h00 locales, 20h00 algériennes), les joueurs de l'entraîneur Djamel Belmadi auront pour mission de préserver leur série d'invincibilité (19 matchs sans défaite). Ils devront, pour ce faire, redoubler de rigueur et de maîtrise afin de passer l'écueil mexicain dont le dernier succès acquis face aux

Néerlandais, de surcroît à Amsterdam, est significatif à plus d'un titre. Les joueurs du sélectionneur argentin, Gerardo "Tata" Martino, avaient en effet bien dominé les débats lors de cette rencontre. "Nous avons bien joué, nous avions le contrôle de la rencontre et au final, le résultat est juste", avait déclaré le technicien argentin, en conférence de presse d'après-match. Côté algérien, le staff technique misera probablement sur les meilleurs éléments, dont certains avaient été laissés au repos face au Nigeria. Belmadi puisera donc dans la liste des 24 joueurs qu'il a convoqués pour les deux joutes amicales (Nigeria et Mexique) qui constituent un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, les 12 et 16 novembre à Alger et Harare, dans le cadre des 3e

et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus. Face au Nigeria, l'équipe algérienne avait évolué avec Alexandre Ouikidja comme gardien, Aïssa Mandi, Rami Bensebaïni, Mehdi Tahrat et Réda Halaïmia en défense. Le compartiment du milieu était composé de Haris Belkebla, Mehdi Abéid et Farid Boulaya, alors que Riyad Mahrez, Saïd Benrahma et Andy Delort ont formé la ligne d'attaque. La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la deuxième dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986. Les "Aztèques" l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

R.S

FOOTBALL/CA BORDJ BOU ARRERIDJ

11 joueurs de l'effectif de la saison passée maintenus

Les dirigeants du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 de football) ont décidé de garder 11 joueurs de l'effectif de la saison dernière, a-t-on appris dimanche de l'entraîneur Bilal Dziri. "Il a été décidé en coordination avec la direction du club de maintenir 11 joueurs de l'effectif de la saison passée à savoir, le gardien Si Mohamed Cedric, les défenseurs Oussama Kettal, Houd Rahmani, Touhami Sebai, Mohamed Hamouche, le milieu de terrain Ahmed Gaâgaâ et les attaquants Youcef Djahnit, Sofiane Lechheb, Amine Aïssa El Bey, Abdellah Douagi en plus de du soudanais Mohamed AbdelRahman Youcef El Gherbal", a révélé à l'APS,

le technicien bordji. Il a dans ce sens ajouté que l'effectif a, jusqu'à présent, enregistré l'arrivée du défenseur Nacer Medour de la JSM Béjaïa, les deux gardiens de but Abdelselam Naïli de la JSM Tiaret et Oussama Methazem de l'USM Khenchela, le milieu de terrain récupérateur Ali Amireche de l'OM Arzew en plus des deux attaquants de l'USM Sétif, Akram Barouche et Ihab Abderahmane Kessas. Aussi, cinq (5) joueurs de l'équipe espoir ont intégré l'équipe première, a-t-on souligné. Bilal Dziri a également fait part du recrutement "avant la fin de la semaine" de deux nouveaux joueurs, en occurrence un arrière gauche et un avant-centre. De

son côté, le directeur sportif du club, Nadir Bouzenad, a révélé que le MC Alger a formulé une offre de 10 millions de dinars pour s'attacher les services de l'attaquant soudanais El Gherbal sous forme d'un prêt de 18 mois. Une offre jugée "insuffisante" par une direction du CABBA qui a fixé le prix de son attaquant à 20 millions de dinars. Concernant la préparation, Bouzenad a fait savoir que l'ensemble de l'effectif devra se rendre ce lundi au siège du club afin de passer la visite médicale et pouvoir ainsi entamer le premier stage d'avant saison.

R.S

Brèves

COUPE ARABE DES CLUBS (1/2 FINALE)

Vers la reprise de la compétition

Le comité d'organisation de la Coupe arabe des clubs champions de football a annoncé hier être en contact avec les clubs qualifiés pour arrêter un nouveau calendrier pour les demi-finales et la finale de cette compétition inter-arabe. L'Union arabe de football (UAFA) a, ainsi, indiqué sur son site officiel qu'après l'arrêt de la compétition durant les derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19, elle est en train de coordonner avec les clubs qualifiés, en l'occurrence le Raja de Casablanca du Maroc et l'Ismaïly d'Égypte et l'Al Ittihad et Al Shabab d'Arabie saoudite pour la reprise de la compétition. Al-Ismaïly avait battu le Raja de Casablanca (1-0), en première demi-finale aller, disputée dans la ville d'Ismaïlia, alors que le match retour, qui devait avoir lieu à Casablanca, a été reporté à cause de la propagation de la pandémie de coronavirus. Par contre, les deux clubs saoudiens de l'Al Ittihad et Al Shabab n'ont pas encore disputé la phase aller de la deuxième demi-finale, prévue à Djeddah. Les matchs de la Coupe arabe des clubs champions ont été suspendus, depuis des mois, à cause de la pandémie de coronavirus et ce, dans le cadre des efforts de l'instance arabe visant à préserver la santé de l'ensemble des membres des clubs participant à cette compétition.

R.S

JEUX OLYMPIQUES-2021

Un tournoi-test de gymnastique à Tokyo à huit mois du rendez-vous

Un tournoi-test de gymnastique aura lieu à Tokyo le 8 novembre prochain et sera le premier événement sportif international organisé dans le pays depuis le début de la pandémie de coronavirus, à huit mois des Jeux olympiques, ont annoncé hier les organisateurs. Trente-deux gymnastes de quatre pays (Chine, Japon, États-Unis, Russie) se rencontreront dans ce tournoi dont le déroulement sera scruté dans le monde entier, alors que les modalités d'organisation des JO, désormais prévus du 23 juillet au 8 août après leur report d'un an, ne sont toujours pas connues. Le président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), le Japonais Morinari Watanabe, espère que ce tournoi intitulé "Compétition de l'amitié et de la solidarité", pourra servir de référence pour les autorités olympiques. "C'est notre façon d'aider le monde à rebondir alors que le coronavirus l'a mis au fond du trou", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse sur internet. "Je serai heureux que cela permette de contribuer à l'organisation des Jeux". De strictes mesures sanitaires seront appliquées. Avant d'arriver au Japon, les gymnastes devront passer plusieurs tests du Covid-19, tests qui deviendront quotidiens une fois sur place. Ils ne pourront se déplacer qu'entre leurs hôtels et le lieu du tournoi ou les salles d'entraînement, à bord de véhicules spéciaux. La quarantaine que le Japon impose aux voyageurs étrangers sera levée pour les athlètes concernés, qui vivent déjà en isolement, à divers degrés, selon les organisateurs. Entre 2000 et 3000 spectateurs seront autorisés à assister à la compétition au Yoyogi Gymnasium, la salle d'une capacité de 14 000 places qui doit accueillir les matchs de handball et de badminton pendant les Jeux. La gymnastique doit, elle, être organisée dans une autre salle fraîchement construite.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS DE TABLE Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT), a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur sa page facebook. Cette décision a été prise samedi lors de la réunion du bureau fédéral qui a désigné à cette occasion les clubs champions d'Algérie (garçons et filles), prenant en considération le total des points par équipes des divisions 1 et 2 à l'issue des matchs de la deuxième phase. A cet effet, le club d'AJJK

Khrouta a été désigné champion d'Algérie de la saison 2019-2020 chez les garçons, devant le RC Arbaa et le CSA Ataffe, alors que l'AC Bou-douaoua a été sacré chez les filles, devant le FSRU Bouzareah et l'ASFATT Arbaa. Les clubs de FSRU Bouzareah et de l'AJJK Khrouta ont été promus en division 1 chez les garçons ainsi que l'IC Reghaïa et le CASA Mohamadiah chez les filles. Le bureau fédéral a également décidé de faire jouer la saison sportive 2020-2021 avec 10 équipes en division 1, quatre

seront rétrogradées la saison prochaine après consultation des membres de l'assemblée générale. Cette réunion a vu la désignation de Toufik Aïlam comme 1er vice-président et Betine Senouci en qualité de 2e vice-président de la FATT. Kamel Zitouni a été désigné comme représentant de l'instance fédérale au sein de la commission d'organisations des JM-2022 d'Oran, alors que Atba Ahmed a été installé à la tête de la commission d'arbitrage.

R.S

Brèves

BURKINA FASO Trois personnes tuées dans le Sahel

At moins trois personnes ont trouvé la mort au Burkina Faso dans la nuit de samedi à dimanche, dans un quartier de la ville de Markoye dans la province de l'Oudalan dans la région du Sahel, ont indiqué des sources concordantes. "Trois déplacés ont été tués par des individus armés non identifiés à Markoye dans une attaque", a déclaré une source sécuritaire. L'attaque a débuté alors qu'il pleuvait sur la ville, selon la même source. Le Burkina Faso est depuis 2015 la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

CENTRE DU MALI Au moins cinq habitants tués

At moins cinq habitants d'un village du centre du Mali ont été tués par des terroristes qui assiègent leur localité, selon des sources des responsables locaux. Ces violences font suite à l'enlèvement mardi lors de la foire hebdomadaire du village de Farabougou, dans le secteur de Niono (centre), d'une vingtaine de personnes, dont neuf étaient retenues depuis. A la suite de cet enlèvement, les ravisseurs, des terroristes encerclent Farabougou, selon les responsables locaux. "Le village est coupé du pays par les terroristes qui ont bloqué toutes les voies d'accès", a déclaré le chef de village, Boukary Coulibaly. Des villageois qui tentaient d'y rentrer sont tombés dans une embuscade qui a fait cinq morts et une quinzaine de blessés, selon lui. Les assaillants ont "tué six personnes le vendredi", a précisé un élu de la localité sous couvert de l'anonymat pour des raisons de sécurité. Un habitant contacté par téléphone a confirmé que "six civils ont été tués par les terroristes", et d'autres personnes "sont portées disparues". Selon un élu d'une localité située à 15 km, "c'est une embuscade tendue par les terroristes aux civils qui voulaient retourner dans leur village qui a causé la mort de six personnes et 22 autres ont été blessées". "Les villageois n'ont plus à manger. Ils ne peuvent pas sortir du village et personne ne peut entrer à cause de la présence des terroristes qui contrôlent tout", a ajouté la même source.

CHYPRE-NORD Ersin Tatar et le "président" sortant au second tour

Le candidat nationaliste Ersin Tatar, est arrivé dimanche en tête du premier tour de l'élection présidentielle de l'autoproclamée République turque de Chypre-Nord (RTCN) devant le dirigeant sortant Mustafa Akinci, selon le Conseil électoral. Avec 32,46% des voix, Ersin Tatar devance M. Akinci (29,73%), et Turfan Erhurman (21,62%), deux sociaux-démocrates qui prônent la réunification de l'île méditerranéenne divisée sous la forme d'un Etat fédéral, après le dépouillement dans 723 bureaux sur 738. Un second tour les opposera le 18 octobre mais M. Akinci pourrait emporter facilement la victoire grâce à un report des voix, selon des analystes. Cette élection présidentielle a lieu sur fond de tensions en Méditerranée orientale autour de l'exploitation d'hydrocarbures entre Ankara et Athènes, principal allié de la République de Chypre qui exerce son autorité sur les deux tiers sud de l'île et est membre de l'Union européenne.

RDC

Un écocarde tué dans le parc national des Virunga

Le Parc national des Virunga (PNVi), joyau naturel et touristique de l'est de la République démocratique du Congo, a annoncé dimanche la mort d'un écocarde lors d'une attaque imputée aux rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), dans un communiqué.



"C'est avec tristesse que le Parc national des Virunga annonce le décès du garde Bagurumwe chuzho Déogène tué ce samedi lors d'une attaque menée sur le poste de patrouille" près du village Sarambe au Nord-Kivu (est), selon le communiqué du PNVi.

"De multiples témoignages recueillis dans la communauté attribuent la responsabilité de l'attaque au groupe armé FDLR-RUD et font aussi état de pillages par ce groupe avant et après l'attaque", ajoute le communiqué. La dernière attaque des FDLR contre des écocardes avait causé

la mort de douze rangers fin avril. Sanctuaire des gorilles de montagnes inauguré en 1925, d'une superficie de 7.769 km², les Virunga, plus vieux parc d'Afrique, couvrent une partie de la province du Nord-Kivu (près de 60.000 km²), surtout le long de la frontière avec le Rwanda et

l'Ouganda. Les FDLR sont un groupe de rebelles hutu rwandais réfugiés en RDC, dont certains fondateurs au début des années 2000 ont participé au génocide en 1994 au Rwanda. Leur chef Sylvestre Mudacumura a été tué dans le Nord-Kivu en septembre 2019.

PRÉSIDENTIELLE EN BOLIVIE

Retrait d'un candidat pour contrer le camp Morales

Un des candidats à l'élection présidentielle bolivienne, l'ancien président Jorge Quiroga, a annoncé dimanche son retrait pour éviter une victoire du candidat soutenu par l'ancien chef de l'Etat socialiste Evo Morales. Sept jours avant le premier tour de l'élection, qui se tiendra dimanche prochain 18 octobre, M. Quiroga, un conservateur qui a présidé la Bolivie pendant un an, de 2001 à 2002, a annoncé son retrait sur Twitter.

"Je ne pourrai pas diriger ce gouvernement, pour cette raison je retire ma candidature", a déclaré M. Quiroga. Le dernier sondage lui attribuait 1,1% des intentions de vote. M. Quiroga a dit qu'il ne voulait pas par sa candidature contribuer à une victoire de Luis Arce, candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS), le parti de gauche de l'ancien président Evo Morales. "Je dois faire tout ce qui est en mon pouvoir" pour empêcher que le MAS ne revienne au

pouvoir, a écrit M. Quiroga. Les derniers sondages donnent M. Arce nettement en tête des intentions de vote avec environ 29%, devant un autre ancien président, le centriste Carlos Meza (19%), et le régionaliste de droite Luis Fernando Camacho, avec environ 10%. En septembre, la présidente bolivienne par intérim Jeanine Añez a également retiré sa candidature à l'élection présidentielle, elle aussi pour empêcher une victoire de Luis Arce.

TADJIKISTAN

Le président Rakhmon réélu avec 90% des voix

Le président tadjik Emomali Rakhmon a été réélu avec plus de 90% des voix, selon des résultats préliminaires annoncés hier. La Commission électorale centrale a indiqué que 90,9% des électeurs avaient voté pour M. Rakhmon, au pouvoir depuis 1992, et qui s'est assuré d'un nouveau septennat à la tête de

cette ex-république soviétique d'Asie centrale où les opposants sont exclus du jeu politique. Le taux de participation s'est établi à 85%. Cette victoire devrait permettre à Emomali Rakhmon de passer le cap des 30 ans au pouvoir et de devenir le dirigeant ayant été le plus longtemps en exer-

cice dans l'ex-URSS, en battant le record de l'ex-président kazakh Noursoultan Nazarbaïev. Face à M. Rakhmon, quatre candidats largement considérés comme des faire-valoir pour le président s'étaient présentés. La seule formation considérée comme d'opposition dans le pays, le parti social-démocrate, a boycotté le scrutin.

Le Tadjikistan est le pays le plus pauvre d'Asie centrale et d'ex-URSS et compte officiellement plus de neuf millions d'habitants. Des centaines de milliers de Tadjiks travaillent cependant en Russie ou au Kazakhstan, notamment sur les chantiers, pour pouvoir envoyer de l'argent à leurs familles.

CONFÉRENCE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU appelée à assumer ses responsabilités

Les participants à une conférence multi-partisane consacrée à la question du Sahara occidental ont lancé un appel à la Minurso, et à travers elle à l'ONU, pour assumer leurs responsabilités quant à la mise en œuvre du droit à l'autodétermination, aux violations marocaines des droits de l'Homme et à l'exploitation illégale des ressources naturelles de la dernière colonie d'Afrique.

Cette visioconférence, tenue samedi et intitulée "la situation du peuple sahraoui, devant la poussée de l'agression marocaine", a été animée par M. Nestor Antonio Suleiman, écrivain argentin militant de la cause sahraouie. Elle a réuni les représentants de 7 partis politiques argentins (dont le parti justicialista, membre principal de la coalition péroniste au pouvoir), regroupés au sein d'un forum baptisé "Mesa (table) Interpartidaria de Relaciones Internacionales" de la ville de Rosario (2e ville d'Argentine). Outre les partis politiques, plusieurs représentants des associations de solidarité avec le peuple sahraoui en Argentine, au Brésil, au Chili, en Espagne et au Portugal, ont pris part à cette conférence, dont la tenue coïncide avec le 10e anniversaire de la mise en place du camp de Gdeim Izik et le 45e anniversaire de la journée de l'Union nationale sahraouie, célébrée le 12 octobre de chaque année. Les participants ont rappelé "les fondamentaux de la question sahraouie, à savoir la décolonisation du Sahara occidental, territoire non autonome et dernière colonie en Afrique, sous la responsabilité de l'ONU et le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui qui souffre de l'occupation illégale de son territoire par le Maroc". Il a été, par ailleurs, convenu d'initier un processus pour fédérer les différentes organisations de la société civile en Amérique Latine et aux Caraïbes au sein d'une instance semblable à l'Eucoco (Coordination Européenne d'appui et de solidarité avec le peuple Sahraoui),



"afin de mieux coordonner les actions de soutien à la cause sahraouie". Des personnalités sahraouies à l'instar de Mohamed Ali Mohamed Salem, représentant du Front Polisario en Argentine, d'Ahmed Hammad, vice-président du Comité de défense du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et d'Ali Abdelhay (Jalisco), militant sahraoui dans le domaine des droits culturels, ont fait des interventions remarquées, dans lesquelles ils ont notamment mis l'accent sur la situation qui prévaut actuellement dans les terri-

toires occupés du Sahara occidental. Dans ce cadre, les intervenants ont "condamné l'escalade de la répression marocaine contre les civils sahraouis, particulièrement les membres de l'ISACOM (Instance sahraouie contre l'Occupation marocaine)", présidée par l'illustre militant Aminatou Haïdar. Ils ont également dénoncé le calvaire de plusieurs dizaines de prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles du territoire". L'accent a été mis également sur la problématique des

droits culturels de la population sahraouie dans les territoires occupés, à l'image de l'interdiction d'installer des tentes et les tentatives de marocanisation de l'héritage social et culturel du Sahara occidental. Les partis politiques argentins qui étaient présents à la conférence multi-partisane sont : Partido Solidario, Partido Intransigente, Partido Comunista Revolucionario, Partido Justicialista, Accion Popular, Nuevo Encuentro et Partido Comunista.

APS

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

La Turquie va renvoyer le navire d'exploration Oruc Reis

La marine turque a annoncé dimanche que le navire d'exploration Oruc Reis sera en Méditerranée orientale "du 12 au 20 octobre" dans la zone où il se trouvait en août et septembre. L'Oruc Reis opérera des activités dans la région, y compris au sud de l'île grecque de Kastellorizo, selon le message envoyé par le système maritime d'alerte NAVTEX. Athènes et Ankara ont connu un mois de forte tension après le déploiement par la Turquie, du 10 août à la mi-septembre, de ce bateau sismique, escorté de navires de guerre, pour procéder à des explorations au large de cette île grecque, à 2 km des côtes turques, une zone potentiellement riche en gaz naturel. Le navire sera rejoint lors de la prochaine mission de "sondage sismique" par deux autres navires dénommés Ataman et Cengiz Han, selon NAVTEX. L'Oruc Reis avait regagné les côtes turques le mois dernier, alors qu'il se trouvait dans des eaux revendiquées par la Grèce, dans ce que beaucoup espéraient être un signe de désescalade pour résoudre cette crise. Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait alors déclaré que ce retrait visait à laisser une chance à la diplomatie. L'espoir était toutefois réapparu lorsqu'Ankara et Athènes s'étaient mis d'accord pour mener des négociations le mois dernier, notamment à la suite d'efforts diplomatiques menés par l'Allemagne pour désamorcer cette crise. Les discussions avaient été retardées depuis 2016 et étaient censées reprendre à Istanbul mais aucune date n'avait jamais été donnée. Les échanges du plus haut niveau depuis le début des tensions ont eu lieu la semaine dernière lorsque les ministres des Affaires étrangères turc et grec se sont rencontrés en marge d'un forum sur la sécurité à Bratislava, en Slovaquie.

Le ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, doit se rendre à Ankara mercredi, selon le média d'Etat turc TRT, pour une rencontre au cours de laquelle la question de la Méditerranée orientale occupera une place centrale.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

En mauvaise posture face à Biden, Trump repart en campagne

Floride, Pennsylvanie, Iowa : trois Etats-clés en trois jours. Donald Trump entame hier un marathon de meetings avec l'espoir de rattraper son retard sur Joe Biden d'ici l'élection du 3 novembre. Après s'être déclaré "immunisé" contre le Covid-19, le président américain de 74 ans, en retrait pendant dix jours après avoir été testé positif, affiche, provocations à l'appui, sa volonté d'en découdre dans la dernière ligne droite. Dans une très longue série de tweets matinaux, il a tour à tour attaqué les journalistes, les démocrates et son adversaire, "Sleepy Joe". "Tant de Fake News !", a-t-il tweeté. "Les médias sont devenus fous parce qu'ils réalisent que je suis en tête dans tous les sondages qui comptent", a-t-il ajouté, sans préciser à quels instituts il faisait référence. "La Californie est devenue une ca-

tastrophe. Votez Trump !". "New York est devenu une catastrophe. Votez Trump !".

"TOTALEMENT NÉGATIF"

Pour son retour sur les estrades de campagne, il devrait tenter de galvaniser sa base électorale en vantant son choix de la juge Amy Coney Barrett pour la Cour suprême. Le Sénat, à majorité républicaine, a en effet entamé hier l'audition de cette magistrate de 48 ans dont la confirmation, qui fait peu de doute, ancrera durablement le temple du droit américain dans le camp conservateur. "Il semble que je sois immunisé, pour - je ne sais pas - peut-être une longue période, peut-être une courte période, peut-être pour la vie. Personne ne sait vraiment mais je suis immunisé", a déclaré dimanche le locataire de la Maison Blanche. Dans un

message audio adressé à ses partisans dimanche, il a même assuré avoir été testé "totalement négatif", une affirmation qui n'a cependant pas été officialisée. "Vous avez aujourd'hui un président qui n'a pas besoin de se cacher dans son sous-sol comme son adversaire" Joe Biden, a-t-il ajouté. La question de l'immunité face au Covid-19 reste entourée de nombreuses inconnues : on ne connaît avec précision ni sa durée ni le degré de protection qu'offrent les anticorps. Dans un bref communiqué, le Dr Sean Conley a affirmé que le président américain n'était "plus considéré comme risquant de transmettre" le virus à d'autres personnes. "Feu vert complet et total des médecins de la Maison Blanche", a tweeté Donald Trump, extrapolant à partir de ce courrier. "Cela veut dire que je ne peux attraper (le virus) et que je ne peux le

transmettre. Bon à savoir !!". Peu après, Twitter a ajouté un avertissement à ce tweet, estimant qu'il contenait des informations "trompeuses" sur le Covid-19.

"LE PIRE DIRIGEANT POSSIBLE"

L'ancien homme d'affaires de New York, qui n'a de cesse de présenter Joe Biden, 77 ans, comme une marionnette manipulée par l'aile gauche de son parti, a aussi insinué qu'il pourrait être malade. "Si vous regardez Joe, il toussait terriblement hier (samedi), puis il attrapait son masque, puis il toussait...", a-t-il déclaré. "Je ne sais pas ce que cela veut dire mais la presse n'en a pas beaucoup parlé". Depuis l'annonce, le 1er octobre, du test positif de Donald et Melania Trump, l'équipe de campagne de Joe Biden publie tous les jours ses résultats de tests Covid, qui ont été négatifs

jusqu'ici. Une plus grande opacité entoure en revanche le président des Etats-Unis. Son équipe médicale refuse obstinément de dire à quand remonte son dernier test négatif. Cette posture alimente les soupçons sur la possibilité qu'il n'ait pas effectué de test pendant plusieurs jours avant son test positif. "En janvier, j'ai dit que le président Trump était le pire dirigeant possible pour faire face à une crise sanitaire", a tweeté Joe Biden dimanche soir. "Les mois écoulés ont prouvé que cela était vrai". Le vieux lion du parti démocrate compte désormais près de dix points d'avance dans la moyenne des sondages nationaux et a également conforté son avantage dans les intentions de vote au niveau des Etats décisifs pour l'élection. L'ancien vice-président devait se rendre hier dans l'Ohio.

AFP

MA PAUVRE GAZA

Le retour parmi les siens
dans un cercueil

Comme c'est tragique de parler d'une région du monde, privée de tout, et regardons comme est si tragique, la situation actuelle de cette terre et de son peuple, pour qui tout est dévasté ; son énergie, ses rêves et même ses vies.

Depuis tant d'années nous souffrons d'un blocus meurtrier qui nous dénie le droit de mener une vie normale, et en dépit de longues années écoulées, la variable du temps ne nous a guère permis de nous habituer ; hormis affirmer simplement, notre indéniable et inéluctable destinée selon laquelle nous vivons dans la bande de Gaza en Palestine. Un monde sous Covid 19, et alors même que Gaza affronte les conséquences d'une pandémie, c'est sous un autre mal que son peuple y survit, sous celui d'une occupation brutale et d'un blocus immoral. La privation de la vie dans les droits les plus fondamentaux de ce peuple n'a jamais été une réalité acceptable. Croyez-vous que le sera d'autant plus avec le contexte de cette épidémie ?

Durant les multiples, quotidiennes agressions et les crimes de guerre, nous nous réfugions sans cesse à l'intérieur de nos maisons en raison de la menace d'un danger permanent, celui des bombardements. Actuellement, nous sommes à nouveau contraints de rester chez nous en raison de la menace d'un danger inédit et tout aussi permanent, celui d'un mystérieux virus. Pour autant, ne croyez-pas qu'antérieurement à ce coronavirus nous faisons le tour du monde et traversons les points de passages comme si ces derniers étaient toujours ouverts des deux côtés d'une terre isolée.

Ne croyez pas plus que la liberté d'aller et venir était celle qui était permise aux Palestiniens de Gaza jusque-là. Nous vivons désormais, le blocus dans le blocus, le confinement dans le confinement. Je ne sais point quand nous allons vraiment nous libérer corps et âmes, sains et saufs de cet enfermement succédant à l'encercllement et enfin ouvrir nos portes intérieures pour enfin élever cette dignité qui nous est chère.

Environ 2,05 millions de personnes de Gaza doivent rester enfermées chez elles en raison du couvre-feu imposé chaque jour face au risque de contamination par le coronavirus qui règne autour d'eux. Ces citoyens restent tout autant et au même moment, entourés de chars, tout en faisant l'objet d'attaques brutales, sans distinction depuis des hélicoptères de combat.

Le Coronavirus aggrave ainsi la souffrance d'une population aux conditions de vie déjà extrêmement difficile du fait du siège et de la crise humanitaire, qui ont tant d'effets dévastateurs au terme de ce qu'impose l'occupation israélienne depuis de trop nombreuses années.

Certes, Gaza souffre dans sa lutte contre la propagation de coronavirus, et nous craignons toujours le risque de contamination par cette maladie, le risque de l'infection fatale et sa multiplication dramatique. Et pour cause, nous connaissons parfaitement les capacités sanitaires intérieures qui s'avèrent très limitées dans la bande de Gaza, et en particulier le manque de médi-



caments et d'équipements pour faire face au Covid 19.

En présence d'une culture du silence trop souvent manifestée autour de la question palestinienne, la conséquence du blocus s'accroît, ainsi que le risque de ne pas avoir disposer des services médicaux de base. Un contexte qui à terme provoquera plus de morts au sein de ce peuple et d'autant plus parmi ses porteurs de virus en des milliers de personnes victimes dans ce qui serait annonciateur d'un drame sanitaire. Nous vivons au plus fort des crises, et encore et toujours face à ce qui est une tyrannie d'Israël aux yeux du monde.

Ma journée est un mélange d'inquiétude et de craintes : de longues coupures d'électricité, des coupures d'eau, le manque de nourriture, l'arrêt du travail, la peur de l'épidémie, le bruit incessant des drones, l'isolement intérieur et extérieur, ainsi que les bombardements aériens qui avortent l'espoir de réalisation de la plupart de nos rêves imaginaires. Ces bombardements tyranniques, semeurs de morts, sournois et récurrents surviennent avec fracas chaque nuit depuis l'immensité sombre du ciel.

Ces bombardements pour lesquels nous n'avons aucun pouvoir d'opposer la fin. En effet, nos esprits et nos cœurs sont tiraillés sans arrêts, au point de ne plus savoir quoi penser.

Ma pauvre Palestine, ceux qui devaient te défendre et défendre ta cause considérés comme frères, deviennent l'un après l'autre, tels des esclaves donnant allégeance en faveur de ton ennemi. Ces esclaves voués au stratagème d'un tyran, qui n'auront dorénavant plus rien de bon en eux, fût-ce le poids d'un atome puisqu'ils ont atteint le comble du mal. Ces sans dignité, ni honneur ne savent pas qu'ils ne sont qu'un jeu et des pions entre les mains d'Israël et que le jour viendra sans doute où ils seront à jamais déçus. Il faut qu'ils sachent que la

Palestine est la nôtre, elle n'est pas à vendre et Jérusalem est sa capitale.

Que dire de ce régime en Égypte et de son attitude envers les palestiniens de Gaza assiégés ? Que dire lorsque la marine égyptienne tire le feu sur trois pêcheurs, pendant qu'ils ne faisaient que pêcher aux environs des frontières maritimes palestino-égyptiennes à Gaza ? Trois jeunes frères d'une même famille qui perdent la vie et pourtant incapable de faire le moindre mal, sauf à être dévoués corps et âmes à leur famille, cherchant à gagner leur vie, et à fournir les médicaments à leur père malade.

Des crises d'angoisse, des cris de douleur pour encore tant de morts innocents aux yeux de parents tout aussi innocents. Ces crises et ces cris qui s'élèvent à travers les monts et les vallées après avoir appris la tragique nouvelle de la mort de leurs deux fils (Hassan et Mahmoud) alors que le troisième (Yasser) a été blessé et arrêté.

Il est à noter que ce n'est pas la première fois, mais la cinquième reprise que l'Égypte attaque les pêcheurs palestiniens de Gaza et ceux de sa ville assiégée ; auparavant, Feras Meqdad (2015), Mostafa Abu Ouda (2018) sont tant de victimes de cette barbarie aveugle et inhumaine. Cette barbarie aveugle et inhumaine qui attristera toujours le cœur de voir encore tant de nos frères subir le même sort. N'y avait-il encore une fois de plus, pas d'autres moyens pour les sanctionner, les arrêter que celui de sévir par l'homicide arbitraire, quand bien même auraient-ils dépassés les frontières ? Quelle horreur et quelle indignité !

Nous n'oublions jamais ce qui arriva en 2019 et qui témoigne de l'ingratitude sournoise à ce jour, quand la police maritime palestinienne de Gaza avait secouru six pêcheurs égyptiens au moment où leur bateau s'est écrasé. Ce bateau qui fut em-

porté par le vent vers les plages de la Zone Centrale de la bande de Gaza.

L'hospitalité fraternelle faisant partie de notre tradition, nous les avons accueillis, nous avons été compréhensifs et généreux avec eux. Ces pêcheurs ont ressenti le bonheur de revenir parmi leurs familles munis de fleurs des retrouvailles. Ce bonheur que ne ressentiront jamais les nôtres dont le retour à leur terre et vers leur famille ne fut que par celui des cercueils.

C'est une même situation mise en parallèle mais dont le traitement est complètement différent. Comble du destin ces deux âmes tuées de sang-froid, faisaient partie de l'équipe de secours maritime qui a participé à sauver les pêcheurs égyptiens, et à faire ainsi le bonheur de leurs familles. Dès lors, ici, la tragédie est complète puisqu'elle emporte en définitive le digne desprit solidaire et le gentil. C'est pourtant comme cela que les frères agissent entre eux...

Sincèrement, je voudrais cesser d'en appeler à l'attention du monde sur notre sort car en vérité personne ne vit et ne ressent notre souffrance, notre peine ; et d'ailleurs comment ce monde pourrait-il les sentir ? Le seul moyen de sauver nos vies est de résister, et de faire la moindre des œuvres qui nous ait possible de faire, si ce n'est prier, car nous sommes croyants et nous croyons fermement que notre Dieu est notre seul protecteur, celui qui nous délivrera du mal et de la tyrannie de tout ennemi.

Finalement, je ne sais pas comment j'ai eu la force pour recommencer à écrire, car en vérité comme à chaque fois et sous l'empire d'une profonde émotion, je ne sais pas vraiment par où commencer. Toutefois, tout ce dont je suis sûre, ce que je sais et ce à quoi je crois, c'est que nos vies sont précieuses...

Par Marwa Abulaban